



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

**Conseil du 21 septembre 2015**

Délibération n° 2015-0600

commission principale : proximité, environnement et agriculture

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Politique de soutien de la trame verte : création de jardins, préservation et diffusion de la biodiversité - Attribution d'une subvention au Centre de ressources de botanique appliquée (CRBA)

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la planification et des politiques d'agglomération

**Rapporteur** : Monsieur le Vice-Président Charles

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : Mardi 1er septembre 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : Mercredi 23 septembre 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni, M. Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, M. Jeandin, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Butin (pouvoir à Mme Laurent), Mme Cochet (pouvoir à M. Jacquet), MM. Kabalo (pouvoir à M. Devinaz), Lavache (pouvoir à M. Geourjon), Rabehi (pouvoir à Mme Fautra).

Absents non excusés : M. Boudot.

**Conseil du 21 septembre 2015****Délibération n° 2015-0600**

commission principale : proximité, environnement et agriculture

objet : **Politique de soutien de la trame verte : création de jardins, préservation et diffusion de la biodiversité - Attribution d'une subvention au Centre de ressources de botanique appliquée (CRBA)**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la planification et des politiques d'agglomération

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 26 août 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La préservation de la biodiversité et des milieux naturels est un enjeu majeur, face à l'érosion très forte que connaît la biodiversité dans le monde et en Europe, face au changement climatique qui rend plus difficile le maintien sur le territoire, de plus en plus fragmenté et sous pression urbaine importante, pour les espèces les plus rares.

La Métropole de Lyon met en œuvre une politique de gestion et de valorisation des espaces naturels par le biais des jardins collectifs issue du dispositif approuvé par délibération, n° 2006-3820 du 12 décembre 2006, du Conseil de la Communauté urbaine de Lyon et du transfert, le 1er janvier 2015, des compétences départementales.

Le schéma de cohérence territoriale (SCOT) adopté le 16 décembre 2010 par le Syndicat d'études et de programmation de l'agglomération lyonnaise (SEPAL) a désigné un ensemble d'espaces agricoles, forestiers et naturels formant l'armature verte méritant une vigilance permanente et des moyens concrets pour assurer leur préservation.

Il est proposé, dans ce cadre :

- d'assurer le maintien des jardins collectifs existants par la création, la diffusion et la mise en réseau d'information, de formations, de pratiques et de techniques et par l'intégration des jardins dans l'aménagement urbain,
- d'encourager au développement des jardins collectifs, tant par la formation et l'accompagnement des opérateurs et des porteurs de projet jusqu'à la constitution du dossier technique,
- de diffuser les pratiques de jardinage écologique et respectueuses de l'environnement,
- de développer du lien social et communiquer sur les jardins, par des animations, des sorties, des manifestations, un outil thème.

Le Centre de ressources de botanique appliquée (CRBA) est une association créée en janvier 2008 dont les missions sont de favoriser le développement de recherches et d'actions de valorisation dans le domaine de la botanique appliquée à divers secteurs tels que l'horticulture, la création et la restauration de jardins, l'histoire et l'utilisation actuelle des plantes.

La préservation d'un capital génétique important lié à la diversité des variétés locales et régionales qui étaient historiquement cultivées sur le territoire et ses proches environs présente des enjeux forts pour la capacité de la société à s'adapter au changement climatique. La préservation de ce capital génétique nécessite la préservation des plantes diverses et variées qui le contiennent.

Les travaux du CRBA reposent sur la mise à disposition de ressources à la fois documentaires et humaines, de compétences scientifiques, artistiques et techniques, qu'elles soient historiques ou contemporaines.

Une subvention d'un montant de 40 000 € a été accordée par délibération, n° 2014-0503 du Conseil de Communauté du 15 décembre 2014, pour des actions liées à la fonction de conservatoire de semences, à la poursuite des réflexions et actions en faveur des variétés adaptées à leur territoire d'origine, produites en circuits courts, par des acteurs locaux, formés aux savoir-faire par le CRBA et ses partenaires techniques.

Le programme d'action 2014 avait été limité dans l'attente de la création effective de la Métropole de Lyon et du nouveau Département du Rhône. La Métropole de Lyon souhaite maintenir le niveau des actions portées par le Conservatoire et propose donc de financer la part du Département de 40 000 €.

Une participation complémentaire de 20 000 € est sollicitée par le CRBA pour réaliser les actions suivantes :

- des échanges avec l'institut Vavilov avec lequel le CRBA a signé une charte de partenariat se concrétisant : il s'agira d'accompagner l'Institut dans une expédition à la recherche de semences de variétés adaptées à des situations climatiques particulières (résistance au froid, au sec, etc.) et adaptées à la Métropole de Lyon.

- la conservation et l'utilisation de semences supposent également la vérification de leur stabilité en termes de variétés. De plus, afin de pouvoir protéger ces plantes, il est nécessaire également de les caractériser et de les décrire.

- des essais de mises en production des variétés seront menés, notamment en lien avec les associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP). Des tests seront réalisés du point de vue de la praticité des cultures et du goût auprès des consommateurs.

Enfin, le CRBA, par ses compétences et savoirs, participe à différentes manifestations telles que le commissariat de l'exposition "Le jardin des imprimeurs" (musée de l'imprimerie), la participation à l'exposition universelle de Milan, le congrès mondial des roses, etc.. De plus, il intervient pour accompagner différents services de la Métropole de Lyon dans l'identification ou l'utilisation de variétés locales, notamment, le domaine de Lacroix-Laval et le parc de Parilly.

Le coût de l'ensemble des actions menées par le CRBA est détaillé ci-dessous. La participation sollicitée auprès de la Métropole de Lyon s'élève à 60 000 €, comprenant la participation que le Département du Rhône versait les années précédentes.

| Dépenses  | Montant (en €)   | Recettes                         | Montant (en €)   |
|---|------------------|----------------------------------|------------------|
| expédition Vavilov et projet jardin Vavilov à Lyon  | 12 000           | Métropole de Lyon                | 60 000           |
| études, documentation et expérimentations agricoles   | 26 000           | Région Rhône-Alpes               | 30 000           |
| diffusion de variétés locales - test auprès des AMAP  | 11 400           | mécénat : société Tarvel         | 12 500           |
| expertises scientifiques (90 jours)   | 34 200           | dons                             | 3 000            |
| organisation et participation à l'organisation de manifestations et expositions (105 jours) | 39 900           | participation des conservatoires | 1 000            |
| accompagnement des services de la Métropole (10 jours)                                      | 3 800            | autofinancement                  | 20 800           |
| <b>Total</b>  | <b>127 300 €</b> | <b>Total</b>                     | <b>127 300 €</b> |

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention complémentaire de fonctionnement de 60 000 € au Centre de ressources de botanique appliquée (CRBA) pour la réalisation de son programme d'actions au titre de l'année 2015,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et le CRBA définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

**3° - Le montant** à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2015 - compte 6574 - fonction 76 - opérations n° OP27O3874A pour un montant de 60 000 €.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 23 septembre 2015.**